

*Contenu de la formation selon la progression
Pédagogique du*

Thème I

ECOTOURISME

A. Définition et spécificités de l'écotourisme :

A-1 Définition :

L'écotourisme est une forme de tourisme durable. Cependant, à la différence de ce dernier, il ne se contente pas d'une approche écologique passive (économie d'énergie, utilisation d'énergies renouvelables, traitement des rejets...), mais implique également une participation active des populations locales et des touristes à des actions de sauvegarde et/ou d'éducation à la sauvegarde de la biodiversité (reforestation, protection de la faune et de la flore, réintroduction d'espèces menacées...).

► La Société Internationale d'Ecotourisme le définit comme « ... un tourisme responsable en milieux naturels qui préserve l'environnement et participe au bien-être des populations locales ».

► L'Union Mondiale de la Conservation (World Conservation Union) décrit l'écotourisme comme

« ...la visite de milieux naturels relativement intacts ... à faible impact négatif ... comportant une implication socio-économique des populations locales qui est à la fois active et bénéfique ».

► L'Organisation Mondiale du Tourisme le définit quant à elle comme une forme de tourisme « satisfaisant aux besoins présents des touristes et des régions hôtes, tout en protégeant et en mettant en valeur les opportunités pour le futur. Il conduit à une gestion des ressources qui remplit les besoins économiques, sociaux et esthétiques, tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et les systèmes qui supportent la vie. »

A-2 Spécificités :

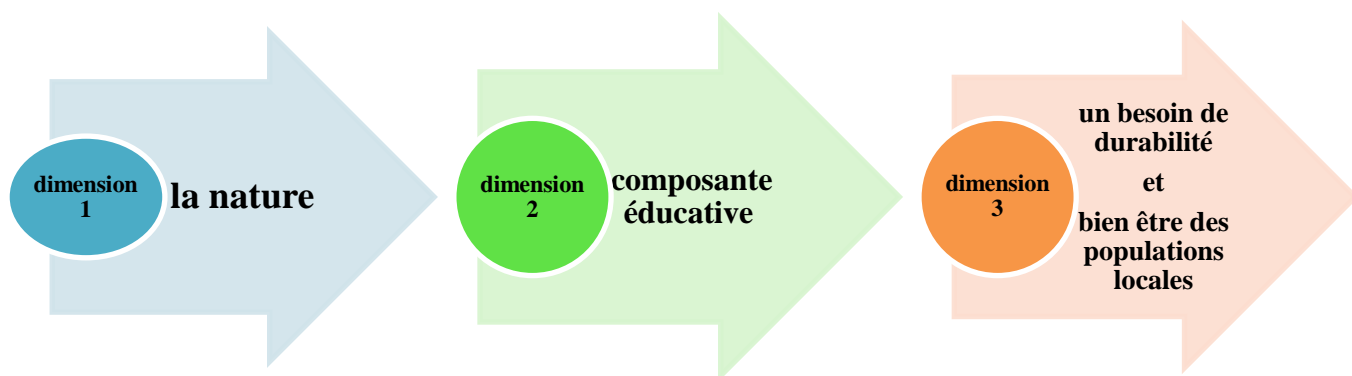
L'écotourisme repose sur :

- Le milieu naturel comme destination ;
- La biodiversité comme produit d'attraction privilégié.
- La participation économique des populations locales dans ses activités.
- L'importance relative de ses impacts sur les localités concernées.

Toutefois, il comprend des principes particuliers qui le distinguent de la notion plus large de tourisme durable :

- il contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel ;
- il inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être ;
- il propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel ;
- il se prête mieux à la pratique du voyage individuel et/ou aux voyages organisés pour de petits groupes.

En résumé, on peut faire ressortir **trois dimensions** qui constituent l'essence même du concept actuel d'écotourisme :



B- Impact de l'écotourisme sur le développement régional:

L'écotourisme est considéré comme un tourisme **responsable et durable**, minimisant les impacts négatifs sur l'environnement, ayant des retombées positives sur les populations locales. L'éco tourisme contribue à la :

- **Croissance économique**
 - développement touristique
 - Retombées économique locales
- **Autonomie régionale**
 - maîtrise d'œuvre
 - Non-concurrence de l'Etat
 - Réseau de coordination
 - identité locale
- **Diversification des activités**
 - étalement spatial et saisonnier
 - Développement de produits et infrastructures touristiques
- **Durabilité de la ressource**
 - hiérarchie des objectifs
 - Intégrité de l'écosystème
 - Zonage
 - Réglementation
- **Equité intergénérationnelle**
 - Pérennité des sites
- **Sensibilisation**
 - information
 - éducation
- **Valeur Sociale**

- confiance
- Honnêteté

C- Présentation des potentialités éco-touristiques au niveau national :

Les études réalisées ont mis en exergue que la Tunisie dispose de potentialités importantes pour la promotion du tourisme écologique et ce par :

1. L'existence d'un potentiel naturel avéré

Un potentiel qui révèle une richesse des ressources naturelles (faunistiques, floristiques et géologiques) culturelles et humaines indéniables

- 17 parcs nationaux ,27 réserves naturelles, La superficie des écosystèmes naturels dépasse 13 % de la superficie totale du pays ; plus de 260 zones humides ; Écosystèmes montagneux, des grottes ; Écosystèmes désertiques, sahariens et oasiens
- Sites archéologiques, culturelles et patrimoniales (national et mondial)
- Savoir faire traditionnel ancestral (gastronomiques, fabrications traditionnels, modes de cultures, modes de vie, constructions, habillement.....)
- Des possibilités d'activités très diversifiées (observation de la nature, randonnées, agritourisme, arts et traditions populaires).

2. L'existence des différentes stratégies environnementales qui accordent une place de choix à l'éco tourisme, dont on cite à titre d'exemple :

a- Importance de l'écotourisme dans l'Agenda 21 national, les agendas régionaux et locaux:

Dans le cadre du suivi des accords de Rio, la Tunisie a créé en 1993 sa propre commission nationale pour le développement durable (CNDD) qui a contribué à l'élaboration de l'agenda 21 national en 1995-1996 au titre de l'application des déclarations développées à Rio.

La notion d'écotourisme ou de tourisme durable n'a pas été utilisée expressément, mais il est possible de la déduire de la lecture des objectifs identifiés ainsi que des actions à mener dans cette perspective. En effet, dans le cadre des actions à mener, à savoir le développement et la promotion d'un tourisme diversifié, intégré, et respectueux de l'environnement, l'Agenda 21 national incite à:

- Effectuer des études d'impact environnemental sur les projets touristiques
- Améliorer les rendements écologiques et environnementaux de l'activité touristique en contribuant plus directement à la protection de l'environnement, à l'amélioration de l'esthétique et à la réhabilitation des milieux écologiquement endommagés
- Développer et promouvoir un système touristique diversifié (tourisme culturel, tourisme de santé, écotourisme) tout en déconcentrant le tourisme des zones balnéaires vers l'intérieur du pays 45.

De plus le ministère chargé de l'Environnement a également élaboré (1996-1998) des Agendas 21 régionaux sous forme de Programmes de protection de l'environnement et de développement durable (PRED).

Les premiers à avoir vu le jour en 1996 concernaient l'Agenda 21 Régional du gouvernorat de Gabès, le plan « Plan vert du grand Sousse » - et l'écosystème de l'île de Djerba. Des plans d'Environnement Municipaux (PEM) ont également été élaborés sous l'égide des ministères chargés de l'environnement et de l'intérieur.

Une stratégie a également été élaborée pour généraliser les Agendas 21 locaux à toutes les communes du pays et les principaux villages ruraux.

Certes, l'écotourisme, qui est une activité du développement touristique durable est largement concernée par ces outils de programmation, au niveau régional, mais aussi au niveau local, dans la mesure ou la planification participative du développement durable, ou encore la notion des villes durables font appel à intégrer la promotion de l'écotourisme dans ces documents.

b -Le plan national pour la promotion du tourisme culturel et son impact sur l'écotourisme:

Ce projet est destiné en premier lieu à la promotion du tourisme culturel en Tunisie mais a eu également un impact sur l'écotourisme dans les aires protégées notamment dans les parcs nationaux.

Il s'agit du « plan national pour la promotion du tourisme culturel », approuvé en 1999.

Il comporte quatre axes à savoir :

- la réalisation d'une carte nationale du tourisme culturel et environnemental par l'ONTT
- l'aménagement des sites archéologiques ;
- la restauration des monuments historiques ;
- la mise en place d'un programme visant l'intégration des diverses composantes du patrimoine dans les circuits touristiques afin d'attirer le plus grand nombre de touristes et de pénétrer de nouveaux marchés.

c- Le Projet de conservation de la biodiversité et de gestion des aires protégées

Ce projet a été élaboré pour la conservation de la diversité biologique et de gestion des aires Protégées dans 3 parcs nationaux : Ichkeul ; Jebil et Bouhedma et s'est étalé sur 5 ans (2003-2008).

Ce projet contient toute une partie relative à la stratégie de développement de l'écotourisme dans

ces aires protégées. En effet, une place importante a été consacrée à l'écotourisme dans les plans de gestion de ces parcs.

d- L'Étude stratégique pour la promotion de l'écotourisme en Tunisie: MEDD/ COMETE/2009

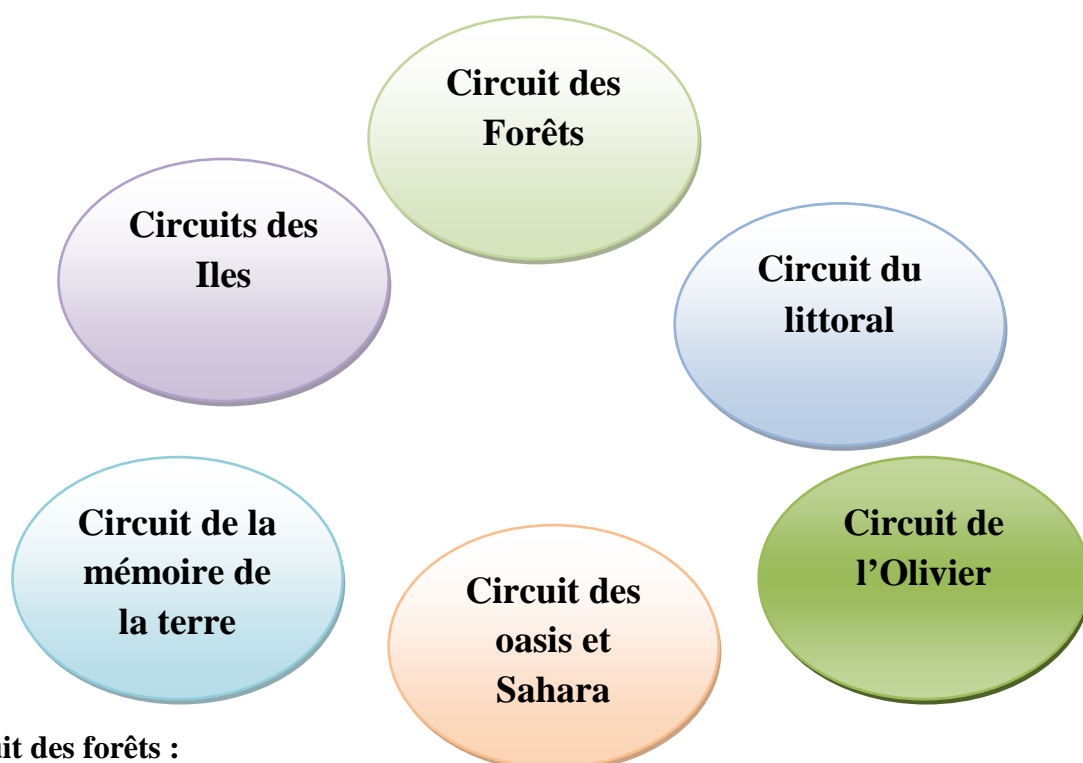
Afin de consolider les acquis en matière de tourisme écologique et de mieux définir le rôle et les missions des différents intervenants dans le secteur de l'écotourisme, le ministère de l'environnement et du développement durable a élaboré une étude concernant « la stratégie de la revalorisation de l'écotourisme en Tunisie », et ce en collaboration avec l'agence de coopération technique allemande.

Cette étude a été réalisée par COMETE, en 2009 et a permis de valider une stratégie de promotion de l'écotourisme en Tunisie

5- L'Etude sur les circuits éco touristique en Tunisie :

Selon Etude élaboré sur la conception de l'aménagement des circuits éco touristique dans les milieux arides, marins et steppiques (Îles, oasis, Sahara, foret...) en 2004

On distingue en Tunisie Six circuits Eco touristiques avec un potentiel très important :



Circuit des forêts :

La superficie totale des forêts en Tunisie est de 830.737 hectares (inventaire forestier national) qui se repartit essentiellement autour des gouvernorats de : Kasserine 156.256 ha, Siliana 105.453 ha, Jendouba 99.550 ha, Kef 98.034 ha Bizerte 80.900 ha, Zaghouan 70.183 ha, Beja 66.436 ha, Nabeul 60.782 ha.

La dorsale Tunisienne forme un obstacle naturel qui sépare le Nord riche en forêts du Sud de la dorsale caractérisé par une forêt à densité faible et à base de résineux.

La forêt est riche en espèces rares et spécifiques au climat du pays, ces espèces endémiques différencient une région de l'autre. En plus de la richesse naturelle de ses régions forestières, on signale la présence des vestiges Romaines et archéologiques importantes qui peuvent créer une complémentarité potentielle.

Il faut mentionner que les forêts de la Tunisie se trouvent sur des régions équipées en infrastructure touristique, ou bien sur des zones limitrophes.

Circuit de l'olivier :

A travers toutes les civilisations qu'elle a connue, la Tunisie a toujours accordé à l'olivier, arbre de paix et de prospérité et symbole de la richesse, une importance capitale, sociale, économique et culturelle.

Présent en Tunisie à l'état sauvage depuis des millénaires, sa culture a fait l'objet d'une impulsion sérieuse avec l'arrivée des phéniciens rompus aux techniques de plantation et d'entretien des arbres fruitiers puis par les Romains, et a connu depuis un essor socio-économique important pour constituer de nos jours l'un des piliers de l'économie agricole.

Grâce aux efforts déployés par les oléiculteurs tunisiens vénérant l'olivier, le patrimoine variétal diversifié au fil du temps et les techniques culturelles savamment mises au point, améliorées à travers les âges, minutieusement conservées et perpétuées ont permis de mettre en valeur de

nombreuses régions du pays voués autrement à la désertification et d'asseoir des traditions oléicoles ancestrales, faisant la fierté des Tunisiens de tous les temps.

La concentration spatiale de l'olivier en Tunisie s'étend sur la région de Sfax et le Sahel, régions connues traditionnellement par sa forte production en olives.

La population Tunisienne a accumulé des traditions dans la transformation de l'olive. Mise à part de l'oléiculture, les paysans transforment l'olive pour la consommation à table, cette transformation a pris une spécificité régionale et du terroir. La transformation de l'olive s'est industrialisée au fil du temps, on assiste à des manufactures qui traitent l'olive mais d'une façon qui ne respecte pas les normes hygiéniques comme l'utilisation de l'emballage plastic.

Circuit des îles :

-L'archipel de Zembra :

Il est constitué de deux îles situées au nord-est du golf de Tunis et représente le prolongement naturel du Cap Bon. La plus grande île est Zembra qui se situe à 15 Km de la péninsule. Cet archipel a été inclus dans la liste des « réserves de la biosphère » en janvier 1977 par l'UNESCO.

-L'île de Djerba :

C'est la plus grande île en Tunisie 514 Km², se situe au sud Est du territoire. L'île est dominée par un paysage de bas plateaux, ses altitudes dépassent rarement les 40m, le point le plus culminant situé près du château d'eau de Guellela 53m.

L'île de Djerba est la plus importante zone touristique en Tunisie et la plus visitée, le nombre d'hôtels est très élevé, s'ajoute une infrastructure importante : les bacs, les routes, l'aéroport international, les services d'accompagnement...

-L'île de Kerkennah :

Allongé du sud Ouest vers le nord Est sur près de 35Km et couvrant une superficie de l'ordre de 150Km². L'archipel de Kerkennah est constitué de deux principales îles : Garbia et Charguia. Le point le plus culminant est de 13m et se situe dans le secteur d'Ouled Azzedine.

La poterie est une activité artisanale bien développée et liée étroitement à la pêche de poulpe (le guarour).

L'île organise chaque année (le mois de Mars) le festival de poulpe, qui exprime la tradition de la production et la transformation de ce produit maritime.

-L'île de la Galite

L'île de la Galite se situe au large de la cote Nord de la Tunisie d'une superficie de 752ha, le point le plus culminant est de 391m. C'est un petit archipel de cinq autres îlots. Le paysage de l'île est relativement varié. L'île est un parc national pour les phoques moines, les goélands d'audois (Oiseau palmipède piscivore, à plumage dorsal gris, fréquent sur les rivages, d'une longueur supérieure à 40 cm ; plus petits, on les appelle ordinairement *mouettes*), les faucons d'Éléonore, les poissons etc.

-L'île de Kneis

L'île a une forme circulaire d'un diamètre de 2,5Km, très basse, marécageuse et peuplée d'oiseau.

La plus grande île est Bessila. A partir du Ras Yonga situé au sud de la forteresse Aghlabide (Borj Yonga) et des ruines de la ville antique de Iunci-Macomades, la cote devenant basse et marécageuse, s'infléchit vers le sud Ouest en dessinant le début peu profond, au milieu de laquelle se trouvait le monastère.

La caractéristique principale de cette île est la présence massive des oiseaux migrateurs qui peut être un produit éco touristique très important pour les visiteurs intéressés.

Circuit de la mémoire de la terre :

Le circuit de la mémoire de la terre s'étend de Médenine à Tataouine, une région caractérisée par une grande richesse du patrimoine préhistorique d'une renommée internationale.

L'importance du circuit parvient essentiellement du suivi dans le temps et dans l'espace de l'évolution paléo géographique de la faune et de la flore de la région de Tataouine depuis la fin du Primaire à environ 260 millions d'années (BP) jusqu'à la fin du Crétacé au alentour de 65 millions d'années (BP) ; et ce dans un circuit organisé selon des sites fossilifères bien remarquables et uniques en leurs genres.

Les fossiles témoignent de la richesse préhistorique et historique de la Tunisie, un témoignage exprimant le rapport dialectique entre notre patrimoine naturel, archéologique et culturel.

Les principaux sites potentiels pouvant être retenus, et qui font même l'objet d'une exploitation actuelle dans le cadre des visites touristique et scientifiques, sont comme suit ;

- Le majestueux Ksar M'rabtine ; Les ruines Romaines du Castellium de Ghodhab ;
- La grande crevasse géologique circulaire d'El Hira ;
- La réserve naturelle du Ksar Beni Ghdir ;
- Le parc des dinosaures ;Oued El Khil et Zaafran ;El H'maima
- Les grottes des figures rupestres de Ain Sefri et Chaabet El Maareka à Ghomrassen Site de Guermassa ;
- Site des anciens points d'eau

Circuit du littoral :

Le littoral de la Tunisie se caractérise par sa double façade maritime, le Nord et l'Est du pays. Les côtes Tunisienne s'étendent sur près de 1300 Km du sud Est de la frontière avec la Libye vers le nord Ouest, la frontière avec l'Algérie.

Tout au long du littoral Tunisien, on découvre une richesse culturelle immense et des paysages splendides. Les côtes Tunisienne étaient habitées depuis plus de 2000 années, cette présence humaine variée a laissé un patrimoine archéologique de renommée internationale.

Les sites archéologiques sont connus par les touristes de type balnéaire tel que, le site de Boughrara (Médenine), Meninx à Midoun (Djerba), Jektis, Tacapes, Taparoura, El Jam, Mahdia, Chebba, El Alia à Salakta, Monastir, Henchir Tennir (Monastir), Teboulba, Hadrumet à Sousse, Hergla, Nabeul (Neapolis, Kerkouane, Kélibia...), Tunis (Carthage), Bizerte (Utique, Cap Zbib) jusqu'à Tabarka (Borj Tabarka).

Tout au long des côtes du nord (de Tabarka à Nabeul) on constate la présence d'importants massifs forestiers bordant les plages et offrant un paysage splendide actuellement sous exploité. Parmi ces sites potentiels on compte le site de Chott Ezouaraa à Ouchtata (Béja), à Bizerte la zone de Teskraya, Sidi Mechreg, Cap Serrat, à Nabeul on trouve la forêt de El Haouria et Dar Chichou, Ras El Fortass, Sidi Rayes et Rtiba.

Circuit des oasis et Sahara :

Les Oasis forment un écosystème spécifique caractérisé par l'adaptation de l'homme au milieu naturel hostile. Les Oasis existaient en Tunisie depuis des milliers d'années et ne cessent de se développer en articulation avec l'expansion superficielle et la vulnérabilité d'eau.

Nous avons en Tunisie deux types d'oasis :

- les oasis littorales tel que l'oasis de Gabes
- les oasis de plaine : Tozeur, Nafta, Kébili, Gafsa
- les oasis de montagne : Tamerza, Chbika, Mides
- les oasis nouvellement créées : Rjim Maatoug Matrouha.

L'agriculture étagée est le système propre au milieu oasien, se compose de 3 étages ; palmeraie, vergers d'oliviers et autres arbres ainsi que des culture maraîchères. Les systèmes d'irrigation et de gestion de l'eau au milieu oasien comme d'ailleurs celui d'Ibn Chabat à Tozeur montait au 13eme siècle, expriment l'ingéniosité des paysans tunisiens.

Les oasis sont intégrés dans les activités touristiques soit locales ou balnéaires.

C- Présentation des potentialités éco-touristiques au niveau régional, dans les trois Parcs :

C.1-Gouvernorat de Tozeur :

C'est une Région oasienne par excellence, ces îles de verdure, bordées par le Chott et le désert, offrent une originalité et une particularité patrimoniale à plus d'un titre.



Région antique frôlant le *Limes* romain, le pays du Jérid s'est forgé au cours d'une histoire particulièrement riche une forte identité régionale comparable aux cultures insulaires. Cette région qui est l'une des plus vieilles zones de sédentarité humaine au Maghreb, a vu se développer dans ses franges septentrionales la célèbre civilisation préhistorique capsienne.

Le "pays des palmes" comprend les oasis situées sur la bordure Nord-Ouest du Chott Jérid qui constitue la plus grande Sebkha du Maghreb (Nefta, Tozeur, El-Oudiane, El-Hamma).



Parc National Dghoumès est situé sur la rive Nord du Chott. Elle présente un des écosystèmes Saharien particulier de la région. Le parc national de Dghoumès est de création récente (2010), il n'abrite pas encore des activités éco touristiques. Il s'agit ainsi de développer une filière éco touristique dans le PN et ses zones avoisinantes fondée sur leurs ressources naturelles et les attractions culturelles.



Le parc présente par ailleurs, un intérêt géologique et historique certain. Des reliquats d'habitat troglodyte, des fossiles.

Des sculptures résultant de l'érosion hydrique et éolienne confèrent au parc une attractivité, laquelle est renforcée par des paysages typiques formés des crêtes de la chaîne montagneuse présaharienne (Morra, Kébriti et Taferma) au nord, et du Chott el Jérid, au sud.

C.2-Gouvernorat de Kébili :

Le gouvernorat de Kébili couvre 67 oasis de 7 213 ha. L'agriculture reste l'activité principale de la région avec une tendance de diversification économique se basant sur le tourisme Saharien.



- **le Parc National de Jbil** couvrant une superficie de 150.000 ha, est riche en paysages sahariens (montagnes, collines et erg)



- Il abrite faune sauvage caractéristique des zones de steppe arides et constituée essentiellement de l'Outarde houbara, la gazelle dorcas, la gazelle blanche. Créé pour assurer la conservation du biome saharien, le parc est actuellement soumis à plusieurs contraintes dont la chasse illégale et légale (braconniers, chasseurs Tunisiens et surtout étrangers), le déplacement motorisé des touristes à l'intérieur du parc et le surpâturage. Le développement, l'organisation et la promotion de l'écotourisme peuvent constituer un remède aux problèmes de pressions exercées sur les ressources naturelles du parc.



C.3-Gouvernorat de Sidi Bouzid:

le parc National de Bouhedma : Le Parc est situé à des distances respectives de 100 km au sud de Sidi Bouzid, 87 km à l'est de Gafsa et 115 km à l'ouest de Sfax.

Le Parc fait partie de la chaîne des montagnes Orbata - Bou-Hedma qui constitue les derniers contreforts de l'Atlas Saharien Sud Oriental en Tunisie méridionale et qui culmine à 840 m (Djebel Bou-Hedma). Sur le plan géomorphologique, il inclut :

- une zone de montagne, constituée d'une partie du versant Sud et de la zone sommitale du djebel Bou-Hedma (environ 6 000 ha, point culminant : 840 m), aux sols principalement squelettiques sur pente forte à très forte, avec plusieurs sources pérennes, et des lits d'oued parfois assez profondément encaissés.

Cependant la zone de protection intégrale du Parc est encore un milieu parfaitement représentatif du biome aride et semi-aride et englobant un écosystème à végétation très variée. L'essentiel de sa richesse naturelle se trouve au niveau de la montagne de Bou-Hedma.

E-Interaction Entre Ecotourisme Et Développement

Economique :

L'interaction entre l'éco tourisme et le développement économique et notamment local est un objectif fondamentale dans la promotion de cette activité. En effet, par la participation des populations, des acteurs économiques et des institutions à l'économie locale, ils auront à :

-Participer activement, dans le cadre de l'application de l'approche participative à la conception, l'identification, la formulation, la mise en œuvre, le financement, la gestion et le suivi évaluation des projets et micro projets éco touristique. Cette participation a un impact certain sur le revenu des ménages et l'économie locale.

-valoriser les sites naturels, archéologiques, et historiques pour rendre l'espace local plus attractif aux projets économiques en général et aux activités éco touristiques en particulier.

-créer une dynamique économique par l'éco tourisme qui ouvre des nouveaux horizons aux activités traditionnelles par la création des nouveaux marchés, et l'élargissement des marchés traditionnels.

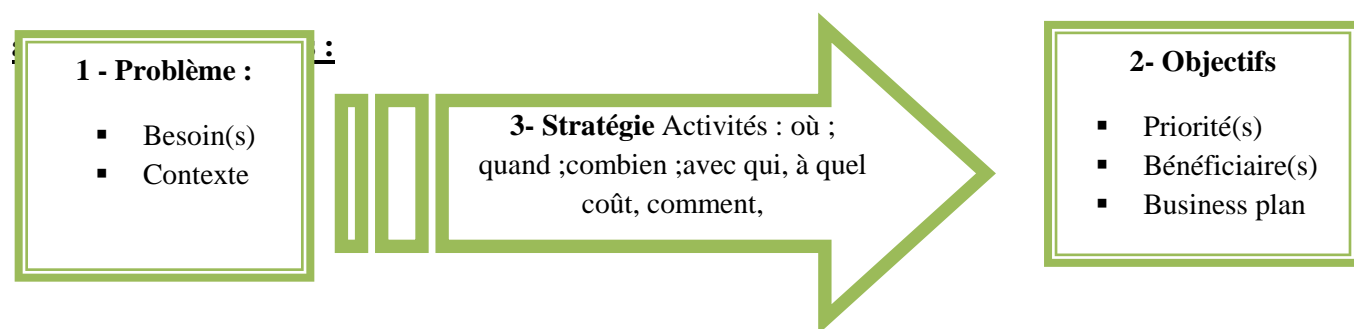
-développer une approche de marché au niveau des populations et notamment des acteurs économiques qui aura un impact important sur le comportement économique et productif des habitants et qui encourage l'esprit entrepreneurial dans tous les domaines productifs et notamment dans le secteur de l'artisanat.

-renforcer la valeur écologique de la zone concernée par l'écotourisme qui nécessite la valorisation des richesses naturelles et le développement du patrimoine culturel.

-la lutte contre la pauvreté et la promotion sociale par la création des activités génératrices de revenus au niveau des familles et dans les quartiers et le renforcement du tissu des métiers de proximité. Cette situation participe au développement du capital humain et des compétences de la zone.

F- Initiation au Montage des Projets de développement en général :

Le montage d'un projet doit suivre chronologiquement différentes phases qui sont essentiellement :



La logique de la mise en place d'un projet est chronologique et permet, partant d'une situation précise A à atteindre un objectif précis B. Il faut bien connaître le contexte dans lequel le projet va se dérouler, les activités à mettre en place, les moyens nécessaires, les acteurs, etc., afin d'atteindre les résultats.

Dans un premier temps, il s'agit d'analyser la situation actuelle. c'est la situation à laquelle (société ; association) fait face. « C'est le temps de diagnostic ». Il est reconnu que la participation des habitants des zones concernées par les projets de développement dans la conception, l'identification, la formulation et la mise en œuvre des projets est la meilleure approche pour une forte appropriation des actions à réaliser.

Cette première étape permet de situer le projet dans son contexte, de définir les besoins, d'identifier les objectifs, et de mieux appréhender les points forts et faibles de la situation terrain.

Cette étape d'identification et d'analyse est bâtie essentiellement sur un travail d'enquête et de terrain.

Pour répondre à ces questions il existe trois outils couramment utilisés qui sont :

- tableau d'analyse des parties prenantes avec l'approche à la base.
- la matrice SWOT : Forces, Faiblesses, Opportunités et, Défis
- l'arbre à problème / à solution;

La deuxième étape concerne l'identification des objectifs et des résultats à atteindre, c'est la programmation et l'orientation du projet. Une fois que l'objectif est de bien fixé que (la société, association) sait précisément quelle situation concrète elle vise au travers de son projet, alors il est temps de déterminer la stratégie à déployer pour l'atteindre. il s'agit de répondre à la question<< comment va-t-on faire pour aller vers cette situation voulue>>

La programmation, le Business plan, la formulation du projet et autres dénominations : cette phase concerne l'identification des activités concrètes à mettre en œuvre, ou d'actions. Pour chacune de ces activités il faut se poser la question du lieu et du calendrier de mise en œuvre, des coûts nécessaires (fonctionnement, matériels, humains) et des acteurs à mobiliser (membre, partenaire, financeurs).

b- Le Budget Prévisionnel :

Le budget prévisionnel est un document synthétique représentant les produits et charges estimés relatif à un projet pour une période future. C'est un document essentiel de montage de projet qui définit les besoins financiers pour réaliser un projet précis. Un budget prévisionnel comprend l'ensemble des charges et des produits relatifs à un projet.

Il existe plusieurs types de charges :

- dépenses liées à l'investissement ;
- dépenses de fonctionnement ;
- dépenses de valorisation ;

c-Cadre Logique :

Le cadre logique est un tableau une matrice qui résume l'ensemble du projet et les éléments clés. Cet outil permet à la fois de restructurer le projet et mieux assister son déroulement dans le temps et dans l'espace. (Tableau ci-dessous).

Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Moyen et sources de vérification	Hypothèse et facteurs de risque
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif général ▪ Objectif(s) spécifique(s) ▪ Résultats ▪ Activités 			